01 décembre 2022 CCS(2022)11

COMITÉ EUROPÉEN POUR LA COHÉSION SOCIALE (CCS)

Deuxième réunion

24 novembre 2022

Réunion hybride – Salle 10, Palais
Strasbourg, France

Rapport abrégé

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. Le Comité européen pour la cohésion sociale (CCS) tient sa première réunion le 24 novembre 2022 à Strasbourg (France) et par visioconférence. L'ordre du jour de la réunion est annexé au présent rapport (Annexe 1). Le Président du CCS ouvre la réunion en saluant le succès du séminaire "Cohésion sociale : Challenges anew" qui s'est tenu le 23 novembre 2022, où des questions d'actualité intéressant le Comité, telles que la récupération post-pandémique, les conséquences sociales et économiques de l'agression russe contre l'Ukraine et la transition vers une économie verte, sont discutées (Annexe 2).

2. Le Comité prend note du discours d'ouverture et de l'allocution de bienvenue de M. Jan Malinowski, chef du Département des droits sociaux, DGI. M. Malinowski souligne que la deuxième réunion du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS) était l'occasion de réfléchir au potentiel et à la visibilité accrue du Comité. Une attention particulière est accordée au processus de révision du mandat du Comité, tel qu'entrepris par le Groupe de travail ad hoc sur l'amélioration du système de la Charte sociale européenne (GT CHARTE).

II. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX

3. Le Comité adopte l'ordre du jour et l'ordre des travaux, tels qu'ils figurent dans les documents CCS(2022)9 et CCS(2022)OJ2.

III. DÉCLARATION DU SECRÉTARIAT

4. Le Comité prend note des informations concises sur les questions d'ordre général fournies par Mme Margarita Galstyan, Secrétaire du CCS. Un intérêt particulier est porté aux travaux entrepris sur l'intelligence artificielle, en rapport avec le rapport du CCS sur la numérisation et les développements informatiques, adopté lors de la dernière réunion du CCS.

IV. EXAMEN DES PROGRES ACCOMPLIS : PLAN DE TRAVAIL POUR 2022-2023

5. Le Comité prend note de l'examen de l'état d'avancement du plan de travail pour 2022-2025, tel qu'il figure dans le document CCS(2022)2-rev.

6. Le Comité note que l'état d'avancement de ses travaux est conforme au calendrier précédemment fixé dans le plan de travail.

V. APPROBATION ÉVENTUELLE DU PROJET DE RAPPORT SUR LES DEFIS LIES A LA COHESION SOCIALE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

7. Le projet final du rapport sur les défis liés à la cohésion sociale dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies est présenté par M. Lauri Leppik, auteur du rapport.

8. Le Comité approuve ledit rapport tel qu'il figure dans le document CCS(2022)5.

VI. DISCUSSION DU PROJET DE RAPPORT SUR LA TRANSITION VERS L'ECONOMIE VERTE – UNE ETUDE DES EFFETS DISTRIBUTIFS EN EUROPE

9. Le projet de rapport sur « la transition vers l'économie verte – une étude des effets distributifs en Europe » est présenté par l'auteur, M. Philip von Brockdorff.

10. Le Comité procède à un échange de vues sur le projet de rapport, tel qu'il figure dans le document CCS(2022)10. Le projet de rapport est accueilli favorablement par la Comité.

11. Le Comité décide de formuler des commentaires écrits sur ledit rapport avant le 8 décembre 2022, en vue de son adoption lors de la prochaine réunion du CCS en 2023.

VII. NOMINATION D'UN MEMBRE DU BUREAU, D'UN RAPPORTEUR SUR L'EGALITE DES SEXES ET D'UN RAPPORTEUR SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE

Élection d'un membre du Bureau

12. Le Comité nomme M. Alfredo Ferrante (Italie) en tant que membre du bureau pour la période 2022-2025.

Nomination d'un Rapporteur sur l'égalité des sexes

13. Le Comité nomme Mme Kristina Hovhannisyan (Arménie) rapporteuse sur l'égalité des sexes.

Nomination d'un Rapporteur sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage

14. Le Comité nomme M. Tamás Szondy (Hongrie) en tant que rapporteur sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage.

Nomination d'un Rapporteur sur les droits de l'enfant

15. Le Comité nomme Mme Evangelia Zerva (Grèce) en tant que rapporteur sur les droits de l'enfant.

VIII. QUESTIONS TRANSVERSALES : LES RAPPORTEURS SONT INVITÉS A FAIRE LE POINT SUR LEURS DOMAINES RESPECTIFS.

A. JEUNESSE
B. DROITS DES ENFANTS
C. DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

16. M. Riccardo Venturini, Rapporteur sur la jeunesse, et Mme Natalie Williamson, Rapporteuse sur les droits des personnes handicapées, fournissent des informations sur leurs domaines respectifs. Suite à la suspension du Comité ad hoc d'experts sur les droits des personnes handicapées du Conseil de l'Europe, la Rapporteuse sur les droits des personnes handicapées met l'accent sur les mesures prises par le Royaume-Uni (RU) pour aider les personnes handicapées à trouver un emploi.

17. Le Comité prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les travaux entrepris par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur les droits des personnes handicapées et leur pertinence pour les travaux du Comité.

18. Le Président encourage les membres du Comité à informer régulièrement les rapporteurs sur les questions d'intérêt dans le cadre de la cohésion sociale concernant leurs pays respectifs.

IX. TOUR DE TABLE : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS LE DOMAINE DE LA COHÉSION SOCIALE

a. Développements récents au sein du Conseil de l'Europe

19. Des informations pertinentes pour les travaux du CCS sont fournies par le Secrétariat du Comité directeur pour les droits de l'homme dans le domaine de la biomédecine et de la santé (CD-BIO). Le projet de Recommandation du CM sur l'accès équitable aux produits médicaux et aux équipements médicaux en situation de pénurie, ainsi que le Guide de l'alphabétisation sanitaire pour un accès équitable aux soins de santé sont notamment présentés.

20. Le Comité prend note avec intérêt de la présentation de la Conférence des OING et reconnait la contribution importante des ONG pour la cohésion sociale. Le Comité se réjouit de la poursuite de sa coopération avec la Conférence des OING.

b. Développements récents dans les Etats membres

21. Outre le document reflétant les développements récents dans les États membres, le Comité prend note des présentations orales des membres du Comité sur les développements récents dans le domaine de la cohésion sociale et des droits sociaux, notamment à la lumière de la guerre en Ukraine.

22. Le Comité suggère aux membres d'envoyer des contributions écrites sur tout développement dans leurs pays respectifs en vue de leur inclusion dans le document CCS(2022)3-rev sur les développements récents d'ici au 8 décembre 2022.

X. QUESTIONS DIVERSES

23. Le Comité prend note de la possibilité d'organiser un événement en ligne sur les aspects liés aux droits sociaux et à la cohésion sociale.

XI. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CCS

24. Le Comité accepte la proposition du président de tenir la prochaine réunion du CCS en même temps que la conférence sur la transition des emplois : l'économie de plateforme et son impact sur la cohésion sociale à Malte, sous réserve de toute validation qui pourrait être nécessaire.

25. Si la situation sanitaire le permet, la prochaine réunion du CCS aura lieu en hybride ou entièrement en personne en juin 2023, en même temps que la Conférence sur la transition des emplois : l'économie de plateforme et son impact sur la cohésion sociale à Malte.

XII. ADOPTION DU RAPPORT ABRÉGÉ

26. Le Comité adopte le rapport abrégé et invite à fournir tout commentaire supplémentaire avant le 8 décembre 2022.

Annexe 1

Strasbourg, 13 octobre 2022 CCS(2022)9

COMITÉ EUROPÉEN POUR LA COHÉSION SOCIALE
(CCS)

DEUXIÈME RÉUNION
Ordre du jour

24 novembre 2022

Ouverture de la réunion : Jeudi 24 novembre 9h00
Clôture de la réunion : Jeudi 24 novembre – 17h30

Réunion hybride – Salle 10, Palais de l'Europe
Strasbourg, France

1.	**Ouverture de la réunion**	
2.	**Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**	(CCS(2022)9 & CCS(2022)OJ2)
3.	**Déclaration du Secretariat**	
4.	**Examen des progrès accomplis : plan de travail pour 2022-2023**	(CCS(2022)2-rev)
5.	**Approbation éventuelle du projet de rapport sur les défis liés à la cohésion sociale dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies** ***[avec la participation d'expert]***	(CCS(2022)5)
6.	**Discussion du projet de rapport sur la transition vers l'économie verte - aspects de la cohésion sociale : comment l'agenda européen du "green deal" interagit avec la cohésion sociale** ***[avec la participation d'expert]***	(CCS(2022)10)
7.	**Nomination d'un membre du Bureau, d'un rapporteur sur l'égalité des sexes et d'un rapporteur sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage**	
8.	**Questions transversales :** Les rapporteurs sont invités à faire le point sur leurs domaines respectifs. a. Jeunesse b. Les droits de l'enfant c. Droits des personnes handicapées	
9.	**Tour de table : Mises à jour sur les derniers développements dans le domaine de la cohésion sociale**	(CCS(2022)3-rev)
10.	**Questions diverses**	
11.	**Date et lieu de la prochaine réunion**	
12.	**Approbation du rapport de réunion abrégé**	(CCS(2022)11)

Annexe 2

Strasbourg, 23 novembre 2022 CCS(2022)8

Séminaire

La cohésion sociale : de nouveaux défis

Conseil de l'Europe, Comité européen pour la Cohésion sociale (CCS)

Séminaire hybride, Strasbourg, France et par vidéoconférence

23 novembre 2022

Note conceptuelle

La pandémie de Covid-19 a eu un impact très important sur la jouissance d'un large éventail de droits sociaux. La pandémie a posé de nouveaux défis à la cohésion sociale dans les Etats membres du Conseil de l'Europe qui auront des effets durables. Cette crise sans précédent a ébranlé l'économie de nos pays et mis à mal le tissu social de nos sociétés, affectant notamment les marchés du travail, les services de santé et les systèmes éducatifs.

Cette crise sociale et économique a amplifié les difficultés systémiques auxquelles sont confrontés les systèmes de santé dans la grande majorité des pays. Elle a également révélé que la réponse des États à la pandémie a parfois entraîné des conséquences inattendues. Par exemple, les mesures de confinement instituées pour des raisons sanitaires valables, mais sans mesures de soutien et d'atténuation suffisantes pour accompagner les personnes en situation de vulnérabilité, ont eu des effets néfastes sur ces dernières, tels qu'une aggravation de l'isolement social et des difficultés d'accès aux services de santé de base. En outre, les nouveaux modes de travail (tels que le travail à distance, les modalités de travail flexibles et les emplois de l'économie numérique) introduits et/ou accélérés pendant la pandémie ont radicalement transformé nos perceptions et les réalités des relations de travail. Cela n'a pas été sans impact sur les familles et les communautés, avec par exemple des frontières de plus en plus floues entre vie professionnelle et vie privée et des risques de dérapage des horaires de travail. Certes, les effets de la crise se sont déjà révélés inégaux, les personnes se trouvant dans les situations les plus vulnérables (comme les personnes handicapées, les personnes âgées, les ménages à faibles revenus et les familles monoparentales, etc.) étant touchées de manière disproportionnée. Tout ceci pose des défis indéniables en termes de cohésion sociale et, par conséquent, de gouvernance dans le domaine social à tous les niveaux, qu'ils soient locaux ou nationaux.

En même temps, les réponses à la pandémie ont déclenché des plans de soutien financier dans les domaines de l'emploi et des soins de santé à une échelle significative afin d'aider les gens à traverser cette période difficile. La priorité accordée aux droits sociaux connexes devrait servir d'inspiration pour le développement de politiques de cohésion sociale plus audacieuses, ancrées dans les principes défendus par le Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme - y compris les droits sociaux -, de démocratie et d'État de droit, ainsi que dans les valeurs primordiales de respect et de dignité. Investir dans les droits sociaux et leur mise en œuvre permet d'atténuer l'impact négatif de la crise et d'accélérer la reprise économique et sociale postpandémie, et est donc indispensable à la cohésion sociale.

***

Alors qu'elle se trouve encore dans la phase de récupération postpandémique, une autre crise a frappé l'Europe à la suite de l'agression militaire russe contre l'Ukraine. La guerre en Ukraine s'est accompagnée de nouveaux défis non seulement en Ukraine, mais plus largement sur le continent. Le conflit a déclenché une nouvelle crise humanitaire avec des millions de personnes fuyant le conflit, ce qui soulève des défis sociaux et économiques importants pour les pays voisins et les autres pays où un grand nombre d'Ukrainiens cherchent une protection. L'augmentation rapide des prix du gaz et l'interruption des importations de blé, d'huile de tournesol et d'autres produits de base, qui ont résulté du conflit, ont eu un impact économique important en Europe. Cette situation s'est accompagnée d'une inflation croissante et fait courir un risque particulier aux personnes en situation de vulnérabilité, alors que l'hiver arrive et que les prix de l'énergie montent en flèche.

Pour atténuer les conséquences dévastatrices de la guerre, il est nécessaire d'apporter des réponses immédiates et ciblées afin de garantir aux réfugiés l'accès aux droits sociaux fondamentaux, de relever les défis économiques et de préserver la cohésion sociale.

Dans le même temps, la reprise postpandémique et la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine ouvrent la voie à des politiques publiques ambitieuses visant à lutter contre le changement climatique par une transition vers une économie verte. Le changement climatique nous menace tous mais, comme dans le cas de la pandémie ou du conflit, ce sont les personnes en situation de vulnérabilité qui en ressentent le plus les effets. Les droits de l'homme, et notamment les droits sociaux, offrent une certaine protection pour garantir un environnement sain pour tous et devraient être au cœur des efforts visant à construire une économie verte à partir de zéro, y compris des infrastructures durables. Il est en effet crucial que cette transition se fasse d'une manière juste, qui respecte la dignité humaine de tous et ne laisse personne de côté.

Dans ce contexte, le Conseil de l'Europe organise, sous l'égide du Comité européen pour la Cohésion sociale (CCS), un séminaire qui réunira des décideurs politiques nationaux, des fonctionnaires et d'autres parties prenantes, afin de discuter des défis actuels de la cohésion sociale en Europe et des réponses possibles.

Objectif

L'objectif principal du séminaire est de discuter des défis actuels pour la cohésion sociale, posés par la pandémie de Covid-19 et la guerre en cours en Ukraine, et de suggérer des réponses possibles au niveau politique pour atténuer les conséquences sociales et économiques. Le séminaire se veut également une occasion de réfléchir aux avantages de la transition vers une économie verte comme l'un des moyens de surmonter les crises actuelles et futures.

Il consistera en trois sessions successives de panels, chacune divisée en deux discussions thématiques.

- Session du panel 1 : Récupération postpandémique : Défis et perspectives

Au cours de la première session, les discussions porteront sur les défis posés par la pandémie de Covid-19 et les politiques et pratiques de rétablissement postpandémie. Les participants discuteront (i) des politiques nationales, des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la pandémie et (ii) des défis et perspectives liés à la phase de redressement postpandémique et à la manière de préserver la cohésion sociale.

- Session du panel 2 : Les défis actuels de la cohésion sociale : les conséquences sociales et économiques de l'agression russe contre l'Ukraine.

Au cours de la deuxième session, les discussions porteront sur (i) les défis à la cohésion sociale résultant de la guerre en Ukraine. Les participants discuteront des problèmes sociaux et économiques émanant de cette crise. (ii) Les discussions porteront également sur la situation actuelle des flux migratoires et sur la manière d'intégrer les Ukrainiens dans les communautés d'accueil. Les plans de résilience, de reconstruction et de relance seront discutés sous l'angle des réponses sociales et économiques.

- Session du panel 3 : Transition vers une économie verte

La troisième session découlera de la prise de conscience, amplifiée par la crise énergétique liée au conflit, que (i) la transition vers une économie verte est devenue un besoin urgent. Mais comment faire en sorte que la transition vers une économie verte ne mette pas en péril la cohésion sociale ? (ii) Le développement d'infrastructures durables pour rendre l'économie plus verte est une priorité. De quelle manière les pays et les organisations répondent-ils au développement d'infrastructures qui sont conçues, mises en œuvre et entretenues dans une perspective holistique ?"

Séminaire

« La cohésion sociale : de nouveaux défis »
Conseil de l'Europe, Comité européen pour la Cohésion sociale (CCS)

Mercredi, 23 novembre 2022, 9h00 – 17h00
Salle 10, Palais de l'Europe, Strasbourg, France
et par vidéoconférence

PROGRAMME

9h00-9h15 **Enregistrement des participants**

9h15-9h45 **Discours d'ouverture et de bienvenue**

M. Christophe POIREL, Directeur des droits de l'homme, DGI, Conseil de l'Europe

M. Joe GERADA, Conseiller auprès du ministre de la politique sociale et des droits de l'enfant, ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte, et Président du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)

9h45-11h00 **Première session du panel : Le rétablissement postpandémique : Défis et perspectives**

Les principaux enseignements tirés de la pandémie qui nous prépareront mieux pour l'avenir en créant des sociétés plus résilientes, avec une meilleure cohésion sociale, fondées sur les droits de l'homme, notamment les droits sociaux, la démocratie et l'État de droit. Quels sont les défis et les perspectives de la reprise post-Covid ? Comment les États membres du Conseil de l'Europe peuvent-ils s'engager sur la voie de la reprise tout en préservant pleinement la cohésion sociale (par exemple en poursuivant les objectifs de développement durable en matière de pauvreté, de santé, d'éducation et d'emploi) ?

Modérateur : M. Joe GERADA, Conseiller auprès du ministre de la politique sociale et des droits de l'enfant, ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte, et président du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)

Orateurs :

Dr. Marie BRIGUGLIO, Maître de conférences, Université de Malte
M. Olli E. KANGAS, PhD, Professeur, Directeur de recherche, Département des sciences sociales, Université de Turku

Mme Mary DALY, PhD, Professeur, Université d'Oxford

Dr. Mario Thomas VASSALLO, Chef du département de politique publique, Faculté d'économie, de gestion et de comptabilité, Université de Malte.

Mme Tatiana PUIU, membre du Comité européen des droits sociaux (CEDS)

11h00-11h15 **Pause-café**

11h15-12h30 **Deuxième session du panel : Les défis actuels de la cohésion sociale : les conséquences sociales et économiques de l'agression russe contre l'Ukraine**

La guerre en Ukraine a ajouté une nouvelle couche de perturbations dans nos sociétés. Les défis liés à la hausse des prix de l'énergie, à l'augmentation du coût des denrées alimentaires de base et aux flux migratoires peuvent-ils être relevés efficacement, parallèlement aux mesures qui doivent être prises à la suite de la pandémie ? Avons-nous affaire à deux séries de défis différents ou s'agit-il de différentes facettes d'une transition plus globale ?

Modérateur : Mme Rita SKREBISKIENE, conseillère principale, Groupe de gestion des politiques et projets horizontaux, ministère de la sécurité sociale et du travail de la République de Lituanie et Vice-présidente du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)

Orateurs :

M. Michael WINDFUHR, Directeur adjoint de l'Institut allemand des droits de l'homme / expert membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (ONU)

M. Maksym SHCHERBATYUK, Directeur de programme et directeur du réseau des centres d'aide juridique (LAC's), Union ukrainienne des droits de l'homme Helsinki

Mme Martina HUBER, experte principale en matière de migration, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

Mme Alla FEDOROVA, PhD, Professeur associé, Taras Shevchenko, Université nationale de Kyiv, Institut des relations internationales

M. Massimiliano MASCHERINI, Chef d'unité, Unité des politiques sociales, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)

12h30-14h30 **Pause déjeuner**

14h30-16h30 **Troisième session du panel : Transition vers une économie verte**

La crise énergétique qui a éclaté à la suite de la guerre en Ukraine a également soulevé la question mondiale de l'approvisionnement en énergie. Cela va de pair avec la question plus large du changement climatique et souligne la nécessité de penser en termes de transition vers une économie verte pour rendre nos sociétés plus résistantes à l'environnement. Une telle transition doit tenir compte de la nécessité de respecter les droits de l'homme, y compris les droits sociaux. Quelles sont les principales décisions politiques que les États membres doivent prendre pour garantir que la transition vers une économie verte profite à tous et renforce la cohésion sociale ? De quelle manière les pays et les organisations répondent-ils au développement des infrastructures, qui sont conçues, mises en œuvre et entretenues dans une perspective holistique ?

Modérateur : M. Jerzy CIECHANSKI, Conseiller, département de la coopération internationale, ministère de la famille, du travail et de la politique sociale de Pologne et membre du bureau du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS).

Orateurs :

Dr Philip VON BROCKDORFF, Professeur, consultant du Conseil de l'Europe

M. Žiga ŽARNIC, responsable des examens par pays, des ODD et de la mesure d'impact, Centre pour le bien-être, l'inclusion, la durabilité et l'égalité des chances (WISE), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

M. Pierre KLEIN, Tous ensemble dans la dignité, ATD Quart Monde International

Mme Anna RURKA, Maîtresse de conférences et Directrice du département des Sciences de l'éducation et de la formation, Université Paris Nanterre, et Présidente sortante de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

16h30-16h45 **Clôture du séminaire**

M. Joe GERADA, M. Joe GERADA, Conseiller auprès du ministre de la politique sociale et des droits de l'enfant, ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte, et président du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)

16h45-17h00 **Réseautage et café**